## Article 21 du Règlement

#### L'AGRICULTURE

LA SITUATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, je voudrais porter à l'attention de la Chambre, et plus particulièrement à celle du ministre de l'Agriculture (M. Wise), le besoin urgent d'aide financière des cultivateurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

En raison de la sécheresse de l'an dernier, la plupart des pommes de terre n'ont pas atteint leur taille normale. Elles sont actuellement stockées, mais il n'y a pas de marché. Je voudrais faire remarquer que ma circonscription, dans la partie ouest de l'île, a été particulièrement touchée et que ce sont les producteurs de cette région qui ont subi les plus grosses pertes.

C'est une situation de crise. Il est décourageant de devoir planter la récolte de 1988 lorsque l'on n'a pas reçu un sou pour la récolte de 1987. Ces agriculteurs connaissent de graves difficultés financières.

Le ministre de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard, l'hon. Tim Carroll, a écrit au ministre au nom des producteurs de pommes de terre touchés, principalement ceux de l'ouest de l'île. Il a demandé une aide financière en vertu des programmes fédéraux conçus pour aider les agriculteurs qui ont subi des pertes, notamment en raison de la sécheresse. J'invite le ministre à prendre immédiatement en considération cette demande, et à fournir une aide financière indispensable à l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

#### LA VIOLENCE FAMILIALE

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT EST BIEN ACCUEILLI

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, nous avons tous vu combien la violence peut troubler la paix et la l'harmonie au sein d'une famille, surtout quand elle met en cause des enfants. Le programme de 40 millions de dollars répartis sur quatre ans qu'a annoncé le ministre de la Santé national et du Bien-être social (M. Epp) a été bien accueilli par la population, les professionnels et les bénévoles qui s'occupent des victimes et des agresseurs.

La violence au sein des familles est vraiment un problème grave dont on évite un peu de parler au Canada. La SCHL, les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, de la Justice, du Solliciteur général, des Affaires indiennes et du Nord canadien et le secrétariat d'État devront faire l'impossible dans le cadre de cette mesure pour relever ce défi formidable.

Je sais que je me fais le porte-parole de tous les Canadiens en leur souhaitant bien du succès, car la violence au sein des familles doit cesser.

# L'ACCÈS À L'INFORMATION

LE REFUS DE RÉPONDRE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale de 1984, le premier ministre (M. Mulroney) reprochait au gouvernement précédent de s'entourer de secret et de faire de l'obstructionnisme, et il répétait aux Canadiens qu'on n'y pouvait rien à moins de changer de gouvernement.

De toute évidence, ce que le premier ministre qualifiait de vice lorsqu'il était dans l'opposition est maintenant devenu vertu.

Le secret et l'obstructionnisme s'appliquent parfaitement à l'attitude conservatrice lorsqu'il s'agit d'informer les Canadiens.

Ainsi, j'ai rempli plusieurs demandes d'accès à l'information concernant la nature de l'engagement canadien dans la recherche sur la guerre chimique et biologique de même que la tentative d'un ancien ministre conservateur de la Défense nationale pour retirer le Canada de l'OTAN. On m'a opposé, dans les deux cas, une fin de non-recevoir.

En ce qui concerne ma demande à propos de l'OTAN, l'actuel ministre de la Défense nationale (M. Beatty) s'est prévalu d'une disposition rarement utilisée de la Loi sur l'accès à l'information pour éviter même de reconnaître l'existence de la documentation en cause. Il n'a même pas voulu dire si cette information existe.

Cela nous en dit long, monsieur le Président. L'obsession du secret constitue, chez les conservateurs, une habitude sur laquelle, pour paraphraser le premier ministre, «on ne peut rien à moins de changer de gouvernement». Voilà carrément la preuve que nous avons besoin d'un gouvernement néo-démocrate.

### LA VIOLENCE FAMILIALE

ON APPLAUDIT À L'INITIATIVE FÉDÉRALE

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, nous avons été assurément ravis d'entendre le gouvernement annoncer, au début de la semaine, qu'il entreprendrait, au coût de 40 millions de dollars, de régler le problème de la violence intrafamiliale. En sus des 22 millions déjà affectés à l'acquisition ou à la construction de maisons de refuge supplémentaires pour les femmes maltraitées et leurs enfants, cette nouvelle somme servira à la mise en oeuvre de programmes de prévention, d'éducation, et d'aide aux victimes de violence intra-familiale, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, ou encore, ce qui est fort regrettable, car il s'agit d'un nouveau phénomène social, les personnes âgées.

Ce problème ne connaît pas de barrière sociale, économique ou culturelle et il appartient aux individus, aux collectivités, au gouvernement et aux organismes non gouvernementaux d'y remédier

Plusieurs ministères fédéraux prendront part à cette heureuse initiative fédérale, mais nous devons tous leur accorder notre appui, si nous souhaitons que la société canadienne réussisse à régler ce problème scandaleux et à enrayer une fois pour toutes le cycle des mauvais traitements, afin que les générations futures échappent, que ce soit comme victimes ou agresseurs, aux graves préjudices physiques et psychologiques de la violence intra-familiale.